

FABIEN ROUSSEL
DÉPUTÉ DU NORD

Madame Roxana MARACINEANU
Ministre des Sports
95 avenue de France
75650 PARIS Cedex 13

ref. : FR 2019 - 380

Bruay-sur-l'Escaut, le 12 décembre 2019

Chère Madame la Ministre,

L'association S.P.O.R.T. de la Porte du Hainaut, domiciliée 25 bis rue Jean Jaurès, BP 225, à Denain (59723), intervient, de longue date, dans le champ de la prévention santé auprès des athlètes de haut niveau comme des sportifs amateurs.

Assurant des missions d'intérêt général, elle constitue un acteur local majeur de l'arrondissement de Valenciennes, et plus largement de la partie sud du département, pour des questions de santé publique, qu'il s'agisse de la prévention de la mort subite du sportif, de la lutte anti-dopage, la prévention de l'obésité et des conduites addictives...

Pour ce faire, elle peut compter sur l'engagement sans faille de ses personnels, notamment médicaux, et sur ses capacités à réaliser des examens approfondis grâce à un matériel de haut niveau.

Soutenue par la Communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut et la Région des Hauts-de-France, l'association doit renouveler son matériel médical et informatique qui, après 15 années d'utilisation, devient vétuste.

L'institution régionale lui a récemment attribué une subvention de 16 000 euros pour l'acquisition d'un ergocard, appareil permettant de réaliser les diagnostics des sportifs et de déceler d'éventuelles faiblesses cardiaques.

Pour l'achat de ce matériel, sans lequel l'agrément « plateau technique » lui serait retiré, l'association a sollicité une subvention de l'Etat, à hauteur de 16 000 euros.

Dans le prolongement de mon courrier du 30 novembre 2018, je sollicite de votre bienveillance l'examen bienveillant de cette demande de subvention exceptionnelle de l'association S.P.O.R.T. de la Porte du Hainaut, en lui permettant ainsi de poursuivre ses activités au bénéfice des sportifs, qu'ils soient de haut niveau ou amateurs.

Vous remerciant par avance pour les prolongements que vous réserverez à la présente, je vous prie de croire, Madame, en l'expression de ma haute considération.

Cordialement

Fabien ROUSSEL
Député du Nord